

# Le Barcarès du 27 au 31 mars 2017

Vous trouverez, ci-dessous, le bulletin d'inscription pour participer au Congrès.

Les prix comprennent :

1. La participation aux frais de tenue du Congrès (infrastructures et aménagements),
2. La soirée fraternelle (avec repas et spectacle),
3. La pension complète (petit déjeuner, déjeuner, diner) du lundi midi au vendredi midi inclus,
4. Les hébergements pour 4 nuits (du lundi au vendredi).

**NB : Pour ceux qui choisiront la formule « sans hébergement », le prix comprend uniquement les points 1 et 2, ainsi que les 5 déjeuners (du lundi midi au vendredi midi) sur place.**



**HEBERGEMENTS** : les hébergements se font en « appartements » comprenant tous des couchages en pièces séparées.

Les infrastructures du village ne nous permettent pas de vous proposer des hébergements triples.

## INSCRIPTION 40ème CONGRES

SYNDICAT :

ADRESSE :

BRANCHE :  

NOMBRE DE DELEGUES À INSCRIRE :

MODE DE TRANSPORT à indiquer pour une bonne organisation

VOITURE

TRAIN

### HÉBERGEMENTS

- |                          |   |   |                                  |                      |
|--------------------------|---|---|----------------------------------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> | Sans hébergement                        | → | 305 € (par participant) X..... = | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> | Hébergement simple                      | → | 500 € (par participant) X..... = | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> | Hébergement double                      | → | 420 € (par participant) X..... = | <input type="text"/> |
| <input type="checkbox"/> | Arrivée le dimanche soir, supplément de | → | 105 € (par participant) X..... = | <input type="text"/> |

SOIT UN TOTAL À RÉGLER DE :

PARTICIPE AU SOUTIEN FINANCIER EN PRENANT EN CHARGE :

- Délégués de PME-PMI ou de nouveaux syndicats
- Membres du personnel administratif  (420 € X nombre)
- Ou verse la somme de :

Pour que ces pré-inscriptions soient effectives, elles doivent être accompagnées des règlements correspondants à l'ordre de la FNIC-CGT - Case 429, 263 rue de Paris - 93514 MONTREUIL CEDEX.